

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE CARRIERES SOCIALES
PARCOURS ANIMATION SOCIALE ET SOCIO-CULTURELLE
3^{ème} ANNÉE

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Carrières Sociales forme les étudiants aux métiers de l'action sociale, socioculturelle et des services à la personne. Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi que les capacités d'analyse nécessaires à l'approche de situations individuelles, sociales et institutionnelles complexes.

DIPLOME VISE

Type de diplômes : Bachelor Universitaire de Technologie
 Niveau de diplôme : 6
 Fiche RNCP n° : 35512 active jusqu'au 31/08/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35512/>
 remplacée par 41551 active à partir du 01/09/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41551/>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.
 Prérequis : Bac + 2 toutes filières ou 120 ECTS
 Justifier de 3 années d'activité professionnelle.
 Admissibilité : Examen approfondi du dossier de candidature.
 Admission : Entretien individuel.

VAP 85 : En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels.
 Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>
 à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

La formation continue est accessible en 3^{ème} année du B.U.T. Carrières Sociales parcours Animation Sociale et Socio-culturelle.

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Carrières Sociales prépare à des métiers qui visent à renforcer le lien social et à améliorer le cadre de vie, et favoriser le développement des personnes par le loisir, la culture, l'éducation, en prenant en compte les enjeux de la transition écologique. Ces métiers sont fortement sollicités dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, d'environnement, etc.).

Le parcours Animation sociale et socio-culturelle du B.U.T. Carrières Sociales forme des professionnels capables de concevoir et de mettre en œuvre des projets d'animation dans une structure et sur un territoire dans le but de faciliter la socialisation, l'expression et la créativité des individus et des groupes d'individus. La conception d'un projet d'animation lié à l'action sociale, éducative et culturelle demande une analyse du contexte, des publics (démographie, spécificités, groupes d'appartenance...) et des moyens (Institutions, politiques sociales, éducatives et culturelles...).

COMPETENCES VISEES

Cette formation vise à développer six compétences essentielles pour le stagiaire :

- Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société
- Construire des dynamiques partenariales
- Renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics
- Mettre en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet
- Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/metiers-du-social-socioculturel/bachelor-universitaire-de-technologie-cs/>

Programme :

BC 01 - Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société	BC 02 - Construire des dynamiques partenariales
-Repérer les sources d'analyse et de diagnostic, être en capacité d'y accéder -Appréhender les grands enjeux culturels, historiques et les fondamentaux sociétaux -Relever les éléments de contextes (sociaux, économiques, culturels, démographiques, politiques, territoriaux, éducatifs, ...) et interroger les acteurs concernés -Mettre en place des outils d'enquêtes adaptés aux publics et aux contextes et présenter les résultats Analyser les attentes, les besoins des populations et des publics, et en comprendre les enjeux -Repérer les dynamiques propres à des publics spécifiques -Sélectionner, référencer les sources et justifier ses choix méthodologiques -Mobiliser les outils pertinents pour analyser, représenter des données multiples et discuter les résultats -Présenter, partager des résultats et formuler des ébauches de préconisations -Proposer des réponses et des actions cohérentes avec les analyses réalisées -Mettre au débat ses analyses et les propositions qui en découlent -Concevoir des outils de veille et de prospective avec les parties prenantes -Impliquer les différents acteurs de la société dans les propositions de remédiations/action.	-Repérer les acteurs socio-économiques -Adopter une posture et une communication adaptée aux contextes et aux acteurs -Mobiliser des partenaires et diversifier ses contacts (étendue géographique, inclusion de tous les publics, diversités des domaines de compétences...) -Identifier les politiques sociales et les dispositifs d'action sociale nécessaires à la mise en œuvre d'un projet partenarial -Distinguer les différentes catégories de partenariat -Reconnaître et intégrer les enjeux et les logiques à l'œuvre dans les dynamiques partenariales -Construire un argumentaire et faire des propositions -S'intégrer à un réseau d'acteurs adapté au contexte -Réaliser une veille au sein de ses réseaux pour identifier de nouvelles attentes et nouveaux besoins sociaux (expérimentation) -Analyser les enjeux de la dynamique partenariale -Évaluer l'adéquation entre le partenariat existant et les projets -Développer le réseau en mobilisant les ressources pour collaborer à un projet ou une action collective -Créer les conditions pour entretenir la dynamique partenariale

BC 03 - Renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics	BC 04 - Mettre en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet
<ul style="list-style-type: none"> -Identifier et prendre en compte les caractéristiques des publics, tant leurs fragilités que leurs ressources et compétences (expertise, savoirs et expériences) -Identifier et prendre en compte les caractéristiques du contexte professionnel (interne/externe) -S'approprier les méthodes et outils de l'expression et de la participation des publics pour les intégrer à chaque étape de la démarche de projet (de la conception à la valorisation) 	<ul style="list-style-type: none"> -Réaliser un diagnostic partagé de projet en mobilisant tous les acteurs et partenaires potentiels du projet -Co-élaborer un projet (de la conception à la valorisation) en sollicitant la participation de tous les publics (visibles/invisibles) et partenaires du projet -Assumer une posture de facilitateur de projet visant à développer l'autonomisation des publics dans toutes les étapes de la démarche de projet -Maintenir la dynamique participative dans la durée
<p>BC 05 - Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Maîtriser les fondamentaux des différents modes et registres d'expression (langue française écrite et orale, langues étrangères, communication visuelle, espaces numériques) · -Expliciter et formaliser le sens de l'action en s'appuyant sur des concepts et la méthodologie -Identifier les différents paramètres à l'œuvre dans les situations professionnelles relevant du champ de l'animation · -Être capable de développer sa pensée à l'oral et à l'écrit en mobilisant des supports et modes d'expression adaptés aux contextes et situations de communication -Expliquer l'articulation des différentes actions s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'intervention -Produire de l'analyse distanciée et impliquée par rapport aux situations professionnelles · -Se donner les moyens de maîtriser les différents modes et registres d'expression (langue française écrite et orale, langues étrangères, communication visuelle, espaces numériques) dans des situations de communication variées · -Opérer un retour sur expérience dans le but de développer les pratiques, la compréhension du champ et ses orientations stratégiques. · -Participer à des débats de métiers, promouvoir le champ professionnel dans les contextes d'intersectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> -Expérimenter et se constituer un répertoire de pratiques appartenant au domaine de l'animation socioculturelle (domaine artistique, culturel, scientifique, sportif...) -Formuler des objectifs clairs et identifiés -Maîtriser une palette d'outils et de techniques d'animation adaptés à différents publics, objectifs et sujets -Disposer d'un choix de démarches pédagogiques adaptées à différents publics, objectifs et sujets -Gérer la conduite d'une animation en favorisant la participation de tous dans un cadre sécurisé et bienveillant -Approfondir la maîtrise d'un ensemble de techniques et de pratiques -Identifier et s'approprier des ressources existantes -Adapter des ressources existantes (techniques, outils, pratiques d'animation) en fonction des publics, objectifs et sujets abordés -Construire une progression pédagogique en accord avec le projet dans lequel s'inscrivent les animations -Gérer la conduite d'une animation en s'appuyant sur la dynamique du collectif et en visant le développement de la curiosité et l'ouverture à la nouveauté des publics. -Développer une expertise sur des techniques et des pratiques -Construire de nouvelles ressources (techniques, outils, pratiques) en prenant appui sur l'existant (ressources, contextes, publics) -Concevoir des démarches éducatives dans une démarche de coéducation avec différents partenaires -Coordonner des interventions à l'échelle de projets de structures et de territoires -Mettre en œuvre des interventions visant l'émancipation des individus et des groupes et le développement des ressources du territoire.

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Marie-Paule PRUDHOMME, Professeur Agrégé

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : le B.U.T. repose sur une pédagogie innovante fondée sur l'approche par compétences. En lien constant avec le milieu socio-économique, le stagiaire acquiert un savoir universitaire et académique riche, mobilisé dans le cadre de mises en situation professionnelle réelles ou fictives au prisme des compétences ciblées. À cela, s'ajoute l'adoption d'une démarche autoréflexive appelée démarche portfolio permettant au stagiaire d'être totalement acteur de sa formation et d'apprécier sa montée en compétences au fur et à mesure de sa trajectoire et de ses trois années de formation.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours. Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (*)

Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.

Modalités d'évaluation :

Validation des compétences par évaluation orale, écrite et pratique, lors de mises en situation professionnelle (rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

Modalités d'acquisition de la certification :

L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Bachelor Universitaire de Technologie Carrières sociales Parcours : Animation sociale et socio-culturelle a une finalité de professionnalisation. Il donne la possibilité de travailler dans le développement, la conception ainsi que dans l'animation de projets au sein de réseaux de structures à caractère social, éducatif ou socioculturel (associations, services municipaux, etc.). Les fonctions occupées seront celles d'un animateur socioculturel, d'un assistant chef de projet. Selon l'expérience professionnelle, un accès est possible au DESJEPS (Diplôme du Ministère de la Jeunesse et des Sports).

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 09/02/2026 au 05/06/2026

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-pariscite.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en discontinu

Dates de la formation : 21/09/2026 au 25/06/2027

Enseignement théorique : 14 semaines soit 476 heures

Stage obligatoire : 14 semaines soit 476 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne de 20 à 25 personnes (groupe mixte apprentissage et formation continue).

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 6 188,00 € nets

[Faire une demande de devis en ligne](#)

(Tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujéti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR.

Les dispositifs de financement de la formation continue sont nombreux et dépendent de la situation des candidats (salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi, etc.). Nos services peuvent vous aider dans votre recherche de financement.

Quel que soit le mode de financement de votre formation, celui-ci devra être validé par un contrat ou une convention de formation professionnelle, une prise en charge par un organisme financeur ou un engagement de France Travail et ce, [avant votre entrée en formation](#).

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée tout ou partie dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Transitions Pro...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Les démarches doivent être effectuées auprès du conseiller France Travail.

Une demande de prise en charge peut également être faite auprès de la Région au titre de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE).

CPF : le compte personnel de formation permet d'acquies des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle pour financer des formations inscrites au RNCP. Il est accessible simplement depuis le site ou l'application mobile [Mon Compte Formation](#).

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF, merci de nous consulter pour confirmer la faisabilité de votre demande.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

(CS)

01 76 53 48 02

secretariat-cs.iutparis-seine@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

(SFCA)

01 76 53 49 75

f-continue.iutparis-seine@u-paris.fr

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

ACCESSIBILITE

L'IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) dispose pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de/d' :

- une rampe d'accès à l'entrée du site (avenue de Versailles) ;
- deux ascenseurs dans le bâtiment Blériot desservant les 7 étages ;
- un ascenseur équipé PMR permettant l'accès au restaurant universitaire, situé au sous-sol du bâtiment Blériot ;
- un ascenseur équipé PMR dans le bâtiment Versailles desservant les 4 étages ;
- deux amphithéâtres et salles sous-amphis accessibles de plain-pied et aménagés pour la station des fauteuils roulants ;
- deux amphithéâtres équipés de boucles à induction magnétique ;
- escaliers équipés de bandes podotactiles, de mains courantes et de contremarches avec contraste visuel ;
- boucles magnétiques de guichets dans les secrétariats, accueil, libre-service informatique, scolarité et salle du Conseil ;
- une salle informatique équipée de Roger Multimédia Hub ;
- balises sonores à l'entrée du site (avenue de Versailles), des amphithéâtres, du bâtiment Blériot et à la sortie des ascenseurs de chaque étage des bâtiments Blériot et Versailles ;
- toilettes équipées PMR (amphithéâtres, bâtiment Blériot, bâtiment

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SANTE & HANDICAP

En collaboration avec le Service de Médecine préventive, le Service Accompagnement Santé & Handicap met en place les dispositifs d'accompagnement permettant aux étudiants, alternants et stagiaires en situation de handicap, de bénéficier des aménagements nécessaires à leur situation singulière dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/accessibilite-et-handicap/>

Versailles) ;

- banques d'accueil adaptées PMR (accueil, scolarité, bibliothèque, libre-service informatique) ;
- une signalétique adaptée PMR dans l'ensemble de l'établissement.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

LIEU DE LA FORMATION	ACCES A L'IUT	STATIONS
IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS 01 76 53 47 00 https://iutparis-seine.u-paris.fr/	Métro : lignes n° 9 – 10 Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1 RER : C Invalides/Versailles Tramway : ligne 3a	Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans Pont du Garigliano Pont du Garigliano